



CYCLAMEN

NETTOYAGE & FLEURISSEMENT
DE PIERRES TOMBALES

CONTRAT D'ENTRETIEN DE SÉPULTURE

NETTOYAGE ET FLEURISSEMENT

PAGE 1/2

COORDONNÉES DU CLIENT

Nom & prénom	<input type="text"/>	Code postal	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>	Téléphone	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>	E-mail	<input type="text"/>

INFORMATIONS SUR LA SÉPULTURE

Ville	<input type="text"/>	Le monument (cocher la case et nommer la couleur) :			
Nom du cimetière	<input type="text"/>	Granit	<input type="checkbox"/>	Marbre	<input type="checkbox"/>
Localisation	<input type="text"/>	Autre pierre	<input type="checkbox"/>	Couleur	<input type="text"/>
Nom du défunt	<input type="text"/>	Le monument possède une jardinière :			
Date de décès	<input type="text"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non	<input type="checkbox"/>

Dates d'interventions souhaitées (écrire au format .././....) :

<input type="text"/>					
<input type="text"/>					

LE CONTRAT

Note 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet le nettoyage et/ou le fleurissement d'une pierre tombale, comprenant une ou plusieurs interventions du prestataire, aux dates choisies par le client, à plus ou moins 5 jours ouvrables du lundi au samedi.

Note 2 - Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an maximum à compter de la signature. La reconduction fait l'objet d'un nouveau contrat. Pas de reconduction tacite.

Note 3 - Accès au cimetière et à la tombe

Dans les cas où le cimetière est inaccessible (intempéries, raisons administratives...), le client est immédiatement informé et l'intervention reportée au plus tôt. À noter que certaines tombes récalcitrantes peuvent nécessiter une intervention sur 2 jours.

Note 4 - Exclusions

Sont exclues les chapelles particulièrement hautes et volumineuses, ou les tombes délabrées qui nécessitent l'intervention d'un marbrier. Dans le cas où la tombe concernée ne rentre pas dans le cadre de ce contrat, le client est aussitôt informé.

Note 5 - Facturation et paiement

Le client reçoit un bilan photo, un compte rendu et une facture dans les 24 heures qui suivent l'intervention. Il peut choisir la mensualisation pour lisser les paiements sur l'année. Le paiement s'effectue par chèque ou virement bancaire.

Note 6 - Résiliation du contrat

La résiliation est possible en respectant un mois de préavis. Le client peut mettre fin à son engagement annuel plus tôt que prévu et le coût total est alors recalculé selon le nombre d'interventions déjà effectuées, sur la base des formules à la page 2 du contrat.

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu		Date
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mention "Lu et approuvé"	Signature du client	Signature du prestataire

AURÉLIA GENDRON

0789499145

ADRESSE

6 rue Émile Bougard
94250 Gentilly

WEBSITE/E-MAIL

www.cyclamen-ent.com
cyclamen.ent@gmail.com

SIRET/APE

889 761 060 00017
8129B



CYCLAMEN

NETTOYAGE & FLEURISSEMENT
DE PIERRES TOMBALES

CONTRAT D'ENTRETIEN DE SÉPULTURE

NETTOYAGE ET FLEURISSEMENT

PAGE 2/2

LES FORMULES

Entourer la formule choisie :

1 nettoyage 70 euros	1 nettoyage & fleurs 100 euros	2 nettoyages & fleurs 180 euros soit 90 l'intervention
	3 nettoyages & fleurs 243 euros soit 81 l'intervention	4 nettoyages & fleurs 324 euros soit 81 l'intervention
	5 nettoyages & fleurs 380 euros soit 76 l'intervention	6 nettoyages & fleurs 456 euros soit 76 l'intervention
	7 nettoyages & fleurs 385 euros soit 55 l'intervention	8 nettoyages & fleurs 440 euros soit 55 l'intervention
	9 nettoyages & fleurs 495 euros soit 55 l'intervention	10 nettoyages & fleurs 550 euros soit 55 l'intervention
	11 nettoyages & fleurs 605 euros soit 55 l'intervention	12 nettoyages & fleurs 660 euros soit 55 l'intervention

LE CONTRAT

Note 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet le nettoyage et/ou le fleurissement d'une pierre tombale, comprenant une ou plusieurs interventions du prestataire, aux dates choisies par le client, à plus ou moins 5 jours ouvrables du lundi au samedi.

Note 2 - Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an maximum à compter de la signature. La reconduction fait l'objet d'un nouveau contrat. Pas de reconduction tacite.

Note 3 - Accès au cimetière et à la tombe

Dans les cas où le cimetière est inaccessible (intempéries, raisons administratives...), le client est immédiatement informé et l'intervention reportée au plus tôt. À noter que certaines tombes récalcitrantes peuvent nécessiter une intervention sur 2 jours.

Note 4 - Exclusions

Sont exclues les chapelles particulièrement hautes et volumineuses, ou les tombes délabrées qui nécessitent l'intervention d'un marbrier. Dans le cas où la tombe concernée ne rentre pas dans le cadre de ce contrat, le client est aussitôt informé.

Note 5 - Facturation et paiement

Le client reçoit un bilan photo, un compte rendu et une facture dans les 24 heures qui suivent l'intervention. Il peut choisir la mensualisation pour lisser les paiements sur l'année. Le paiement s'effectue par chèque ou virement bancaire.

Note 6 - Résiliation du contrat

La résiliation est possible en respectant un mois de préavis. Le client peut mettre fin à son engagement annuel plus tôt que prévu et le coût total est alors recalculé selon le nombre d'interventions déjà effectuées, sur la base des formules à la page 2 du contrat.

Lieu

Date

Mention "Lu et approuvé"

Signature du client

Signature du prestataire

AURÉLIA GENDRON

 0789499145

ADRESSE

6 rue Émile Bougard
94250 Gentilly

WEBSITE/E-MAIL

www.cyclamen-ent.com
cyclamen.ent@gmail.com

SIRET/APE

889 761 060 00017
8129B

